

Mise à pied du personnel, une décision crève-cœur

Rouyn-Noranda, le 16 janvier 2015 – « C'est la pire décision que j'ai eu à prendre depuis que j'occupe un poste décisionnel dans le domaine public! », indique le président de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue, M. Jean-Maurice Matte, au sortir d'une rencontre des membres du conseil d'administration où les dates de mises à pied individuelles des membres de l'équipe ont été fixées.

Cette décision fait suite à l'avis de licenciement collectif remis avant la période des fêtes. Elle s'inscrit dans le cadre du plan de fermeture que le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire exige pour le 31 janvier 2015. Les budgets annoncés pour la prochaine année financière serviront essentiellement à répondre à cette obligation.

Les membres du conseil d'administration de l'organisme n'ont pas pris une telle décision de gaieté de cœur. « Le gouvernement nous force la main et nous impose de fermer nos livres, même si la loi visant l'abolition des conférences régionales des élus n'est toujours pas en vigueur. Cela est d'autant douloureux que les discussions visant à assurer remise en marche de la concertation et du développement régional s'entament à peine », conclut M. Matte.

-30-

Source : Lili Germain, agente de communication
819 762-0774, poste 109
819 290-3926

